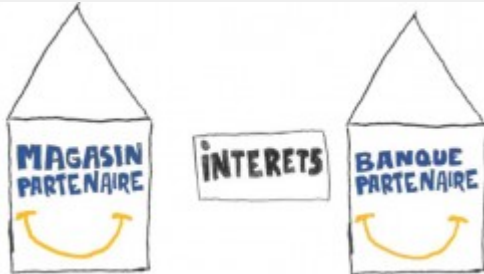


## *Innovation / Offre : Des crédits à la consommation à des taux pouvant atteindre les 0%*

**Eric Vendin**

Le 19 Février 2013.



*Un nouveau modèle de consommation dans lequel les commerçants payent les intérêts de crédit de leurs clients.*

*En France, 30% des ménages remboursent un ou plusieurs crédits à la consommation dont le taux peut atteindre les 21%. La facilité de la formule cache un piège insidieux, celui du surendettement. On dénombre ainsi 230.000 nouveaux dossiers de surendettement déposés à la Banque de France en 2011.*

*Thomas Rebaud, jeune entrepreneur formé aux rouages de la Banque et de la Finance, s'interroge sur la manière de faire baisser ces taux dérisoirement élevés de crédit. La question qu'il en vient à se poser est simple : pourquoi les consommateurs devraient-ils payer pour avoir le droit de consommer ? Il a alors la conviction que c'est plutôt aux entreprises qui vendent aux consommateurs – et génèrent donc du chiffre d'affaires grâce à eux – de payer ces intérêts. En parallèle à cela, il constate également que le nombre de petites enseignes à la recherche de nouveaux moyens pour se faire connaître et séduire de nouveaux clients se multiplie.*

*Face à ces constats, Thomas Rebaud a l'idée de créer un service totalement nouveau répondant à la fois aux besoins de financement des ménages français et contribuant également à accroître la clientèle de commerçants partenaires. Le résultat ?*

*Aidé de son associé Charles-Antoine Bary, il met en place un service en ligne innovant et gratuit qui permet d'obtenir un crédit à la consommation dont CredeeZ.com rembourse jusqu'à 100% des intérêts. En apportant de nouveaux clients à ses partenaires commerçants.*

*CredeeZ.com offre une visibilité renforcée aux entreprises locales et se donne – au travers des partenariats noués avec ces derniers – les moyens de payer les intérêts des emprunts à la place des consommateurs.*

*Le site CredeeZ.com propose à cet effet un formulaire à remplir en ligne prêt à l'emploi qui permet de demander un prêt en toute simplicité. En effet, le site se charge de transférer la requête du client aux instituts de crédit avec lesquels il collabore en veillant à négocier, au quotidien, les meilleures conditions d'emprunt, garantissant par la même occasion une sélection attentive du crédit qui répondra au mieux à la demande de prêt.*

*Une fois le prêt accordé et une fois que l'emprunteur aura déboursé ce crédit auprès de l'un de ses nombreux partenaires commerçants, CredeeZ.com s'engage à rembourser jusqu'à 100% des intérêts de l'emprunt. CredeeZ.com rembourse donc mensuellement les intérêts des crédits contractés par les ménages et va même encore plus loin : un consommateur qui aurait déjà obtenu un prêt à la consommation et ne l'aurait pas encore dépensé intégralement peut « CredeeZer » son prêt, c'est-à-dire utiliser le solde de son crédit chez l'un des commerçants partenaires de CredeeZ.com et se faire ainsi rembourser les intérêts de la partie restante de son crédit.*

*Il est à savoir que CredeeZ.com cible en priorité les biens dont l'acquisition est très majoritairement réalisée à crédit. Ses partenaires sont ainsi spécialisés dans des secteurs divers, tels que l'automobile, la moto, la cuisine, la salle de bain, la joaillerie, le meuble ou bien encore le mariage, les obsèques ou les travaux.*

*Que l'on souhaite célébrer 20 ans de mariage en offrant à l'élue de son cœur un bijou exceptionnel ; que notre nouvel emploi requiert l'acquisition d'un véhicule ou encore que l'on veuille investir dans un piano pour le mélomane de la famille : CredeeZ.com propose une solution alternative qui permet d'étaler sa trésorerie sans avoir à en payer le coût élevé que les banques imposent à leurs clients. Une offre nouvelle visant enfin à améliorer le pouvoir d'achat des ménages !*